

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 104 du 8 janvier 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ2000326S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 6831 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930025S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2020 :

Bonnet David	NIGEND : 157843	NLS : 8015506
Chassin Thomas	NIGEND : 169257	NLS : 8024920

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2020 :

Couturier Clément	NIGEND : 170082	NLS : 8025328
--------------------------	-----------------	---------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2020 :

Perraud Yoann	NIGEND : 210883	NLS : 8066220
----------------------	-----------------	---------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 janvier 2020.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'air,
P. GUICHARD*